

Histoire de Mohon Le 15 août 1801, le pape signait un concordat qui réglait avec Napoléon Bonaparte les affaires religieuses de la France. Le 18 avril 1802 il paraissait au "Moniteur des Lois" (Journal Officiel) devenait une loi de la République. Les frères Plantart furent donc libérés du pénitencier de l'île de Ré et, en octobre 1802, Pierre Plantart fut à nouveau nommé recteur de Mohon par le nouvel évêque Mgr de Pancemont après entente avec le préfet du Morbihan. Mohon était resté 3 ans sans prêtres. Jean, frère du recteur et Mr Fournier vinrent comme vicaires. Il y avait beaucoup de travail à faire et de grosses difficultés à affronter. Il fallait vivre et se loger. Le presbytère était occupé par une école. Les terres avaient été vendues et les anciennes sources de revenus, les dîmes, avaient été abolies.

Histoire de Mohon Après les difficultés de la persécution religieuse sous la Révolution, Mr Plantart va connaître d'autres difficultés moins exaltantes. Il faut d'abord se loger. Le presbytère vide depuis trois ans ayant été transformé en école, il faut attendre un an, avant que le préfet du Morbihan admette de le mettre à nouveau à la disposition du clergé. Mais en quel état ! Les trois prêtres s'y installent cependant. Le conseil municipal promet au recteur 800 F de réparations indispensables, mais, quatre ans plus tard, Mr Plantart se plaint de n'avoir reçu que 319 F. La raison en est simple : les impôts ne rentrent pas. Les gens en renversant l'ancien régime, avec ses dîmes, ses corvées et autres impôts détestés, se figuraient que c'en était fini de leurs misères. Hélas ! Les impôts avaient changé de noms, mais ils restaient aussi lourds. Il y avait beaucoup de ruines à relever et la guerre à continuer. Elle devait durer encore 15 ans. La guerre coûte cher. Il n'y avait pas beaucoup d'argent dans les campagnes et chacun cachait soigneusement ce qu'il gagnait. Le percepteur ne pouvait pas mettre la "saisie" partout. La lutte contre l'impôt commençait.

Histoire de Mohon Nous sommes en 1804. La Révolution est terminée. Les prêtres sont revenus mais la situation n'est pas brillante. Il n'y a plus d'argent et Napoléon en demande beaucoup aux vicaires aidant Mr Plantart mais ils partent l'un après l'autre. Les anciens revenus du clergé : les dîmes, ont été supprimées par la Révolution. A la place, ils ont des subventions de la commune. Mais la commune est très pauvre parce que les impôts ne rentrent pas et le maire est obligé de réunir son conseil le 16 juillet 1808 pour lui avouer la triste réalité.

Messieurs, leur dit-il, cette commune composée, comme vous le savez, de 3000 habitants, n'est plus desservie pour le spirituel que par un seul ministre du culte. Il avait ci-devant deux collaborateurs qui l'ont quitté et qui ont eu d'autres motifs de la faire que le défaut de paiement, faute de moyens... "

Histoire de Mohon Réunion du conseil le 17 juillet par Mr Marchand, maire.

"... La commune restera dans cet état de privations jusqu'à ce que vous n'ayez avisé au moyen d'assurer le traitement des deux vicaires. Je vous invite en conséquence à délibérer sur le parti que vous avez à prendre dans les circonstances." Après en avoir délibéré, le conseil municipal reconnaît qu'il faut deux vicaires dans la paroisse et il vote une augmentation de 800 francs au desservant pour qu'il les trouve et s'arrange avec eux, avec obligation cependant de dire la messe à St Malo. On décide de prendre la somme sus-dite sur la contribution personnelle, mobilière.

Histoire de Mohon On convoque le desservant Mr Pierre Plantart qui vient et accepte la proposition en faisant observer que déjà on est en retard pour le paiement des pensions. Il a fourni à son vicaire Mr Briand la pension pendant six mois. Il lui est dû 217 F n'ayant reçu que 126 F payés par la section du Vak : elle n'a pas parfait la somme. De plus, il n'espère pas avoir de vicaire avant le mois d'octobre. Le Conseil veut bien imposer 91 F à la section du Tertre pour suppléer à l'insuffisance des ressources, mais l'année suivante, il sera obligé de déclarer que ces mesures sont absolument inefficaces à cause de l'autorisation nécessaire du gouvernement et des plaintes des imposés.

Il ressort de ces délibérations du conseil municipal de la commune que la population s'était ressentie de la propagande révolutionnaire.

On avait tellement crié contre les impôts de l'Ancien Régime, contre les quêtes, les dîmes et les corvées que le bon peuple s'imaginait être débarrassé à jamais de telles servitudes sous le Régime Nouveau qu'on lui avait tant vanté. L'avenir devait singulièrement le dé tromper, d'autant plus que la guerre continuait.

Histoire de Mohon On finit par s'arracher au sujet des vicaires. En décembre 1808 arrivèrent MM. Carel et Nayl. Mr Jean Plantart revint en 1815 pour aider son frère qui mourut au presbytère le 29 avril 1819 à l'âge de 67 ans. Il avait donné 40 ans de sa vie à Mohon : 7 comme vicaire et 33 comme recteur, dans une époque la plus tourmentée qu'on ait vue en France.

Histoire de Mohon Au lendemain de la Révolution la situation du clergé n'était pas brillante dans le diocèse de Vannes. Il ne restait plus que 400 prêtres sur les 1000 au moins que l'on comptait dans les paroisses en 1789. Ces prêtres avaient souffert de l'exil, ils étaient âgés, souvent malades à la suite des privations et voyages dans de mauvaises conditions.

Au point de vue spirituel, ce n'était pas plus brillant. La paix religieuse était revenue, mais le Concordat conclu entre Napoléon Bonaparte et le pape Pie VII en 1801 n'avait pas été accueilli sans difficulté.

Mgr Amelot exilé à Londres fut remplacé par Mgr de Pancepont ami de Bonaparte, mais beaucoup de prêtres continuaient à garder toute leur ferveur à Mgr Amelot, ce qui créait une division.

Histoire de Mohon La municipalité ayant enfin pris ses dispositions pour assurer la subsistance de deux vicaires à Mohon, l'évêché nomma deux prêtres à cet effet : ce sont M. Carel et Nayl qui arrivent vers le mois de novembre. Mr Carel fut remplacé dès le mois de mai 1809 par Mr Nerhot qui restera jusqu'en 1816. Mr Nayl quittera en 1814 et sera remplacé par Mr Guillonnet, futur recteur. Mr Jean Plantart revint à Mohon en 1815 pour aider son frère qui mourut au presbytère le 29 avril 1819.

Voici son acte de sépulture :
Messire et vénérable Pierre Plantart, recteur-curé de Mohon, fils de Pierre Plantart et de Anne Guiny, âgé de 67 ans, décédé au presbytère de Mohon le 29 avril 1819 à 11 heures du matin, a été inhumé le lendemain. (c'était alors la coutume) en présence des soussignés : Barbier curé de La Trinité, Joubaud recteur La Croix ouan recteur-doyen, Piquet rect. de Ménéac, Perrin, vicaire, Harot desservant de La Grée et Alléan. Pencilé, recteur de Brognac etc..

Messire Pierre Plantart avait donné 40 ans de sa vie à Mohon : 7 ans comme vicaire et 33 ans comme recteur dans l'époque la plus tourmentée qu'on ait vu en France.

Histoire de Mohon Messire Pierre Plantart était mort en 1819, ayant donné 40 ans de sa vie à notre paroisse. Lorsqu'on donnera des noms aux rues de notre bourg, il serait juste de ne pas l'oublier.

Mgr Pierre Plantart connut quatre régimes : la royauté de Louis XVI, puis la Révolution, le régime Napoléonien et la Restauration avec Louis XVIII.

Nous avons parlé assez longuement de la période révolutionnaire. On ne peut tourner la page sans dire ce que furent les 15 années sous le pouvoir de Napoléon Bonaparte.

Ce ne fut pas une période facile pour l'Eglise parce qu'en lui donnant la paix, Napoléon voulait surtout la mettre à son service. Avec son génie extraordinaire, il avait compris tout le parti qu'il pouvait tirer des hommes d'Eglise s'il arrivait à se les concilier.

Il exigea donc du pape que le Concordat lui donne le pouvoir de nommer les évêques.

À Vannes, il nomma un de ses plus fidèles partisans, Mgr Antoine-Xavier Maynaud de Pancepont. Né en 1756 d'une grande famille de magistrats originaire de Bourgogne, il est ordonné prêtre en 1781 et nommé en 1788 curé d'une des plus importantes paroisses de Paris, St Sulpice, où il commande une cinquantaine de prêtres.

Histoire de Mohon Mgr de Pancepont évêque de Vannes. C'est un personnage bien étonnant que Napoléon place à la tête du nouveau diocèse de Vannes en 1802.

Mohon et les environs jusqu'alors faisaient partie du diocèse de St Malo. Désormais la France est partagée en 89 départements et les limites des diocèses doivent coïncider avec celles des départements. Nous changeons donc de diocèse sans problème.

Mgr de Pancepont arrivait de Paris où il avait travaillé aux négociations du Concordat. C'est en récompense de ses services qu'il était nommé évêque de Vannes.

Il fallait réorganiser tout le diocèse, mettre en place des curés, recteurs et desservants. Il n'y avait pas de vicaire général pour préparer les dossiers. Toutes les archives de l'évêché étaient à la préfecture. Personne ne pouvait guider le nouvel évêque.

En l'espace de quinze jours, tout fut réglé. Tout le travail avait été préparé par le préfet, Mr Jullien, un ancien révolutionnaire, général de brigade, très anticlérical, qui était bien obligé de mettre beaucoup d'eau dans son vin. L'évêque et le préfet étaient deux amis de Napoléon : il fallait bien s'entendre, puisque, dit-on, les amis de nos amis sont nos amis.

Pour récompenser l'évêque de son bon travail, Napoléon lui adressa une forte subvention qui venait à point la situation matérielle n'était pas brillante. Il est vrai que l'évêque était de toute façon à l'abri du besoin car sa fortune personnelle était considérable, ce qui lui permit souvent de faire de grandes largesses car il était généreux.

Histoire de Mohon 1802 On a retrouvé quelques lettres qui nous renseignent sur la manière dont les nominations furent faites lorsque le Concordat permit de réorganiser les diocèses. On a, en particulier, pour notre région une lettre du vicaire général Allain qui écrit de Josselin à son évêque le 26 octobre 1802.

Il met d'abord en place les curés : ceux de Josselin, puis Ploermel, Malestroit et Rohan..

Puis, il examine le cas des recteurs. Il y a des tiraillements. Ainsi, on apprend que personne ne veut accepter la trêve de Billio. Il faut écarter certains prêtres de la région de St Jean Brévelay parce qu'ils sont des agents des "chouans". Les "chouans" sont des clans royalistes qui restent armés et forment une espèce de maquis hostile à la Révolution et à Napoléon. Un des plus célèbres fut Georges Cadoudal qui vivait dans cette région.

"On me dit que M. Henrio ne voulait pas accepter Ménéac. Ce serait un grand malheur pour les habitants de cette commune. Je vous prie, monseigneur, de ne pas écouter ses réclamations".

Pour Mohon, pas de difficulté : Pierre Plantart retrace avec joie sa paroisse qui l'accueille avec reconnaissance.

Une lettre de l'évêque nous apprend ensuite que Mr Plantart ne voulait pas accepter le vicar qui on lui offrait et il est appelé à se rendre à Vannes dans les 3 ou 4 jours pour se justifier. On ne sait s'il s'agit de Mr Foulon qui arrive peu après. Mr Foulon reste 5 ans, mais il ne donne pas satisfaction et il est dénoncé à l'évêché par le juge de paix de La Trinité-Port qui lui-même le tient du maire de Mohon : le vicar est en révolte contre Mr Plantart et il a soulevé par ses propos incendiaires une partie de la commune contre l'autorité..."

Histoire de Mohon Le juge de paix de La Trinité n'est pas tendre pour le vicair de Mohon dans sa lettre à l'évêque de Vannes : " Le sieur Foulon a soulevé par ses propos incendiaires une partie de la commune, disant que vous n'êtes qu'un intrus (parce que Mgr de Pancemont a pris la place de Mgr Amelot réfugié à Londres), que vos vicaires généraux sont tellement ignorants que leur incapacité est une preuve de la vôtre. Vous devez croire, Monseigneur, que la preuve de ces faits ne peut faire regarder cet homme que comme un perturbateur de l'ordre public." Pour le juge de paix, ces déclarations s'expliquent "par l'ivrognerie la plus crapuleuse à laquelle il s'abandonne avec la lie du peuple.

La vie politique et la vie religieuse étaient liés, en ce temps-là d'une manière qui nous paraît aujourd'hui bien dangereuse.

Le recteur, nommé en accord avec la préfecture, payé par l'état, doit prêter serment devant le préfet ou le sous-préfet, avant son installation. Voici le début du texte du serment :

" Je jure et promets à Dieu, sur les saints Évangiles, de garder obéissance et fidélité au gouvernement établi par la Constitution de la République Française."

Ce serment était dur à prononcer car beaucoup de prêtres restaient sentimentalement attachés à la Royauté.

Histoire de Mohon 1806 Pendant que M^{re} Pierre Plantart se débattait avec son vicaire M. Foulon, l'évêque de Vannes avait bien d'autres difficultés. Un bon nombre de ses prêtres et de ses diocésains refusaient de reconnaître le Concordat. Pour eux, Mgr de Pancemont exerçait provisoirement les fonctions d'évêque de Vannes, mais le véritable évêque était Mgr Amelot, réfugié à Londres, qui n'avait jamais accepté de démissionner.

Il y eut donc chez nous après la Révolution un mouvement schismatique analogue à celui des intégristes d'aujourd'hui, qui refusent l'œuvre du concile Vatican II, suivent Mgr Lafèbvre et divers prêtres, unis au mouvement politique de " l'Action Française."

Mgr Amelot n'entra jamais en opposition avec le pape et ne voulut jamais cautionner ce qu'on a appelé la "Petite Eglise".... (à suivre)



Histoire de Mohon Le 23 août 1806 eut lieu dans le Morbihan un évènement qui avait avoir un retentissement considérable à Mohon comme partout : l'évêque de Vannes venait être enlevé par les Chouans sur la lande de Lanterblanc. Il allait donner la confirmation dans cette paroisse quand son carrosse fut arrêté par 4 hommes armés et l'évêque emmené comme otage avec son secrétaire. Il ne fut libéré que contre versement d'une rançon de 24 000 francs, qui avait une somme considérable à l'époque et contre mise en liberté de deux prisonniers chouans. On voit par ce fait ce qu'était la chouannerie. Le mot est resté dans le langage du pays, mais les gens peu en connaissent la signification. C'était un mouvement politique d'extrême-droite qui lutait contre le nouveau régime. Sur le plan religieux, ils étaient contre le concordat.

Histoire de Mohon La Petite Eglise On appelle ainsi le mouvement schismatique qui divisa l'Eglise de France, spécialement de l'Ouest, après le Concordat, jusque vers 1820. La crise devint particulièrement grave dans le Morbihan après l'enlèvement de l'évêque. Elle a sa répercussion à Mohon où le vicaire, Mr Foulon est pour les Chouans et la Petite Eglise tandis que Mr Plantart recteur est fidèle à l'évêque, Mgr de Pancemont. Dans certaines paroisses, les partisans de la Petite Eglise ne veulent pas assister à la messe célébrée par un prêtre concordataire et font venir un prêtre de la Petite Eglise au chevet de leurs morts. (à suivre)

Histoire de Mohon On croit volontiers que tout
 ③ va mal dans l'Église et certains ne sont pas loin de penser qu'elle est menacée de disparaître. La situation était beaucoup plus grave chez nous à la fin de la Révolution. Nous avons vu que les catholiques étaient divisés par le schisme, les uns reconnaissant pour évêque Mgr Amelot réfugié à Londres, les autres Mgr de Pancemont nommé par Napoléon en accord avec le pape. Le nombre de prêtres avait aussi beaucoup diminué. Avant la Révolution, il y avait environ 1000 prêtres dans le Morbihan et ce n'était pas trop avec la difficulté des transports, les mauvais chemins et la dispersion des chapelles.

En 1805, il n'y en avait plus que 400. Après bien des efforts, 20 ans plus tard, on arrivait à 560, pour diminuer ensuite, mais des forces vives et jeunes étaient entrées en service. Le résultat fut remarquable. Les séminaristes n'étaient pas la centaine. Il est vrai que les études étaient plus réduites et le nombre d'années de formation assez modeste. Il n'y avait pas au début de petit séminaire. On apprenait le latin auprès d'un recteur, par petits groupes, ou dans un petit collège. Vers 1830, l'évêque de Vannes réussit à rassembler tous les jeunes au petit-séminaire.

Le service militaire (la conscription) établi par Napoléon pour soutenir ses guerres fut un gros obstacle pour les vocations sacerdotales et l'on sait que Jean-Marie Vianney par exemple, le futur curé d'Ars, fut réfractaire et dut se cacher un moment pour s'y soustraire.

L'évêque ne pouvait d'ailleurs pas ordonner trop de prêtres car c'était l'état qui les payait et il ne multipliait pas facilement les postes de vicaires ou de recteurs. Il y aurait eu des prêtres sans emploi, des prêtres chômeurs.

Avant la Révolution, les prêtres étaient payés par le système des "dîmes". On devait donc une sorte de "denier du culte" obligatoire, environ une gerbe sur 30 dans nos régions.

Il y avait des prêtres riches, comme le prieur-recteur de Mohon dont les limites s'étendaient de La Trinité à La Grée St Laurent. Il y avait des prêtres pauvres, les petits recteurs les vicaires. La Révolution supprima les dîmes, confisqua les biens du clergé et Napoléon tint du pape, par le Concordat, qu'ils ne soient pas restitués, parce que l'état les avait vendus, à condition que les prêtres soient payés par l'état ou les communes. En fait, la pension de l'état était si faible qu'il fallait compléter par des dons volontaires.

Histoire de Mohon En 1794, en pleine persécution religieuse, un prêtre, sans doute Pierre Plantart véritable recteur célébrait la messe dans une maison du bourg appelée maison de Langourla (peut-être la belle maison en ruines au milieu du bourg?). Soudain, les guetteurs annoncent l'arrivée des "bleus". Tout le monde s'enfuit et le prêtre réussit à s'échapper, mais un diacre de Ménéac, du nom de Jean Gaudaire (peut-être un oncle lointain de Bernard Guillemin, diacre) fut repéré par les soldats qui le poursuivirent. Il fut frappé d'une balle qui l'étendit mort dans le champ des Roches Blanches.

Après la mort de Pierre Plantart, ce fut son frère Jean qui fut nommé recteur à sa place. Il était bien connu des paroissiens puisqu'il aidait son frère pendant la Révolution.

Histoire de Mohon Messire Jean Plantart devint recteur de Mohon à partir du 1^{er} mai 1819. Il était né à Guer le 18 février 1760. Il avait donc 8 ans de moins que son frère. Il mourra à Mohon le 1^{er} juin 1831. Pierre était arrivé dans la paroisse en 1778. Il en devint recteur en 1787. Les frères Plantart ont donc été au service de la paroisse pendant 53 ans. Ils ont risqué leur vie bien des fois pour accomplir leur ministère et le sang du plus jeune a été versé sur la terre de Mohon. En effet, le 7 juillet 1799, une colonne mobile de soldats qui viciaient Ménéac et Mohon pour en chasser les prêtres réfractaires arriva à la Ville-Jaudoin, guidée sans doute par un espion ou un traître. Jean Plantart s'enfuit à travers la lande, mais il fut aperçu par les soldats qui le poursuivirent. On lui cria de s'arrêter, mais comme il n'obéissait pas, on tira sur lui à coup de fusil. Il fut atteint d'une balle au pied qui l'obligea à se rendre. Il fut dirigé sur la prison de La Trinité puis à Josselin et de là à Vannes. Il fut condamné à la déportation à l'île de Ré le 29 octobre.

Histoire de Mohon Naissance de l'Etat-Civil
C'est en 1792, an I de la République Française qu'on commence à enregistrer en mairie les naissances, mariages et décès, selon la loi du 20 septembre 1791. Le premier maire de la commune de Mohon s'appelait Mr Couétu.
La premier registre de délibérations du Conseil municipal qu'on peut lire en mairie remonte à 1808. Le maire est alors Jean Marchand. Les adjoints sont : Mathurin Guillouet et Pierre Brobar. Le secrétaire de mairie est Jean-Marie Marot. Outre le maire et les adjoints, on compte 20 conseillers : M^r Herpe, Nayl, Herpe Jh. Bôgorgne, Moine, Soyer, Tenoux, Paintoux, Querbouet, Charles de Gouyon, J. Mignot de Penleuc, Guillemaud, Gaudin, Roblot, Coquelin, Barre, Brandeho, Guillemaud Alexis Janvier, Mounier Math. du Bois-Hervé.
Tous prêtent serment : " Je jure obéissance aux institutions de l'empire et fidélité à l'empereur

Histoire de Mohon Jean Plantart. Il fut le dernier prêtre du Morbihan déporté à l'île de Ré, où il arriva le 17 nov. 1799, âgé de 39 ans. Les détenus y étaient

entassés de façon incroyable dans les casemates du fort, pêle-mêle avec des condamnés de droit commun. On l'appelait parfois la "guillotine sèche". Jean Plantart fut libéré à la signature du Concordat. Il revint d'abord à Mohon où il resta jusqu'en 1808. Il fut alors nommé desservant d'Evriguet, puis en 1813 de Brignac. Le 20 avril 1815, sans doute rappelé par son frère Pierre pour l'aider, il est de retour à Mohon qu'il ne quittera plus jusqu'à sa mort en 1831. Il eut pour vicaires, successivement M^{rs} Prêteselle, Broban né à Mohon et Lamy. Avant eux, les derniers vicaires de Pierre Plantart furent M^{rs} Foulon, Briand, Carel, Nayl et Nerhot.

Histoire de Mohon 1821 A cette période, on entreprend de modifier les limites des communes. Beaucoup de trêves demandent leur indépendance pour devenir des communes. C'est ainsi que Mohon va commencer à être amantelé peu à peu. En 1821, c'est la commune de La Trinité qui voudrait s'agrandir par annexion de la rue des Tertres : Mohon allait jusqu'au milieu de la ville. La municipalité de Mohon, dans une délibération du 25 octobre 1821 refuse cette amputation du territoire municipal. La rue des Tertres fait partie de Mohon de temps immémorial et doit y rester. D'ailleurs les habitants de la rue ne désirent pas changer de commune. Dans une autre délibération, le conseil décida pour bureau de poste :...Plœrmel.

Histoire de Mohon Pour obéir aux nouvelles lois concernant le culte, Mr Plantart créa un Conseil de Fabrique qui se réunit pour la première fois le 3 avril 1828, dimanche de Quasimodo (1^{er} après Pâques). Outre Mr le recteur et Olivier Gaudin adjoint, membres de droit, le conseil était composé de : Pierre Nayl, Pierre Coquelin, Guillaume Herpe, Joseph Moine et Alexis Guillemaud. Le premier soin du Conseil de Fabrique fut de faire un inventaire de ce que possédait la paroisse de Mohon

Histoire de Mohon Inventaire des biens de paroisse fait par "La Fabrique" en 1828. Il n'y avait pas d'argent pour la bonne raison qu'on avait fait de grands sacrifices pour peindre et réparer l'église qui était en très mauvais état. Il fallut du reste en faire une neuve 50 ans plus tard. La Fabrique (= la paroisse) possédait un grand pré (la prairie) donné par Mr de Langourla, avant la révolution, pour être une dépendance du presbytère.... (à suivre.)

Histoire de Mohon 1828 L'inventaire des biens paroissiaux comporte un titre de donation d'une paroisse et dépendance appelée "La Fondation" destinée au logement d'un instituteur de l'école primaire. Il s'agissait d'une maison remplacée plus tard par le couvent des soeurs, actuellement école publique, donnée par Mrs Olivier Balluays et succédée le 11 mars 1730

Histoire de Mohon Messire Pierre Broban vicaire à Mohon, né à Hiniac le 29 décembre 1779. Il a été le dernier prêtre de Mohon à être nommé vicaire dans son pays d'origine. Ce qui était habituel auparavant est devenu ensuite une rare exception. Il était fils de Pierre et de Françoise Lespert. Il fut nommé vicaire à Mohon en 1817 et il y resta jusqu'en 1829. Il fut ensuite nommé vicaire à Plumelec puis recteur de St Servan. A Mohon, il habitait chez ses parents qui avaient construit une maison au "Paradis". Cette maison est passée à la famille Gaudin par suite de mariages. La soeur de Messire Pierre Broban, Françoise Broban, se maria avec Jean-Marie Leveau de Quénoger. Une de leurs filles se maria avec un Gaudaire de Hiniac et une fille Gaudaire se maria avec un Gaudin. La maison a été rebâtie en 1858. Elle est de nouveau presque en ruines, et inhabitée. Les autres vicaires de ce temps-là furent Mrs Prêteselle, Lamy, Guillonnet. Mrs Prêteselle resta 14 ans : de 1817 à 1831 Mrs Lamy succéda à Pierre Broban, de 1829 à 1836. Mr Pierre Guillonnet ne resta que 3 ans vicaire, de 1814 à 1817, mais il revint ensuite à Mohon comme recteur, en 1831

Histoire de Mohon Commune et Paroisse. Avant la Révolution on ne parlait que de paroisse. Au Canada encore maintenant il n'y a que des "paroisses". Les affaires temporelles d'une paroisse (nous dirions de la commune) étaient gérées par une assemblée qu'on appelait, au moins dans certaines régions le "Général". Ordinairement cette assemblée était composée d'hommes choisis parmi les trésoriers nommés chaque année au nombre de deux, l'un par "le Tertre" (le haut de la commune) l'autre par "le Val" (vallée du Ninian). Ils étaient chargés de recueillir les dons et offrandes faits à l'église à un titre quelconque, de réparer les bâtiments paroissiaux, église et presbytère, de prendre soin des biens paroissiaux (ceux que nous appelons communaux), des chemins, de nommer des égailleurs ou répartiteurs pour établir les impôts par quartier suivant la fortune des habitants et de les faire rentrer dans les caisses publiques. Le Général était souvent présidé par un Sénéchal, principal officier de justice d'un seigneur ayant haute, moyenne et basse justice, comme Bodegat. Il présidait un tribunal et rendait justice.

Histoire de Mohon Le premier registre des délibérations du Conseil Municipal. 1815 Napoléon part pour Ste Hélène et les Bourbons remontent sur le trône de France avec Louis XVIII. A Mohon, le 10 août Mr Mathurin Guillonnet 1er adjoint installé comme maire Mr Fidèle Marie de Langourla à la place de Jean Le Marchand.

Dans sa séance du 14 octobre 1815, le Conseil accorde 100 F pour une sage-femme.

On voudrait rétablir les petites écoles tenues précédemment par MM. Balluays et Vesque. Le Conseil est disposé à voter 200 F pour cela.

Le C.M. observe que "sous le gouvernement qui vient de disparaître, on employait chaque année des sommes assez conséquentes pour célébrer les conquêtes de l'usurpateur ; il estime que la commune sera jalouse de rivaliser avec les autres pour célébrer plus heureusement les anniversaires de notre auguste monarque et de sa famille."

En 1816 Mr Pierre Broban donne sa démission d'adjoint pour raison d'âge. Il est remplacé par Olivier Gaudin qui reçoit du maire le pouvoir de le remplacer parce que la Ville-Gesniac où il habite est assez éloigné du bourg.

C'est de nouveau la royauté absolue qui va durer 15 ans, et il ne semble pas qu'il soit question d'élections pour le Conseil Municipal.

Histoire de Mohon 1816 La Conseil constate qu'il y a 470 F de boni au budget. Quelle chance ! "Ils seront employés pour le soulagement des malheureux, dit le registre, Leur nombre s'accroît de jour en jour par les ravages de la maladie et aussi par la privation des récoltes."

Je savais que la mortalité était grande en cette période de l'histoire locale. Pour en avoir le coeur net, je suis allé chercher dans les archives du presbytère le registre des sépultures de l'année 1816. La réalité était encore plus triste que je ne m'attendais. J'ai cru d'abord que je me trompais. Mais non ! J'ai bien compté. Il y a eu en 1816 exactement 139 sépultures à Mohon. Les âges ? Voici les premiers de la liste : 9 jours, 13 jours, 1 jour, 21 ans, 2 ans, 2 mois, 2 jours, 48 ans, 3 ans, 69 ans, 59 ans, 2 ans, 2 mois, 63 ans, 3 ans, 4 ans, 7 mois, etc... Cette liste est seulement celle du mois de Janvier... Pourquoi tant de morts ? Les épidémies étaient terribles et la médecine n'existait pratiquement pas, surtout à la campagne où les conditions d'hygiène étaient déplorables. Des maladies comme la tuberculose, la variole, la diphtérie, qui sont maintenant presque totalement vaincues, se développaient sans frein et fauchaient beaucoup de jeunes vies.

Histoire de Mohon 1817. Nous continuons de feuilleter le 1er registre des délibérations du Conseil municipal. 3 mai 1817. Le Roi Louis XVIII met en vente des francs à la disposition de la commune. On va en acheter pour employer aux chemins et surtout à la levée de Bodieu. Les voitures et corvées nécessaires seront réclamées par Jean Broban de Pinguilly, Joseph Moine et Mathurin Bigorgne de la Touche. Le recteur annoncera la chose en chaire (sic)

Histoire de Mohon 9 mars 1820 Délibération relative à la réintégration des communes dans leurs droits sur les biens communaux. Des particuliers avaient profité des troubles de la Révolution pour s'approprier des parcelles de "communs" en augmentant leur propriété. Il faut les rendre ou les acheter. Beaucoup préfèrent payer. La terre vaut alors environ 400 francs l'hectare.

25 octobre 1821. La Trinité demande à annexer la rue du Tertre qui fait partie de la commune de Mohon. La Trinité est alors une commune toute indépendante, même si elle s'appelle déjà "la ville". Réponse du Conseil municipal de Mohon : "La Rue du Tertre fait partie de Mohon de temps immémorial. Les habitants ne veulent pas. Il n'y a donc rien à changer". Pour le moment, il n'y a donc rien à faire. Ce n'est que beaucoup plus tard que la question sera reprise pour aboutir à des modifications de frontière beaucoup plus importantes.

1822 Le Conseil municipal accorde 150 F de traitement au secrétaire de mairie. Par défaut de ressources il avait été réduit à 120 F

7 février 1822 Marie Caro Veuve de François Berpe donne à la commune une maison pour l'ins-

Histoire de Mohon 6 mai 1822 On demande à la commune de Mohon de choisir un bureau de poste. Le Conseil choisit Floermet puisque le courrier vient de là... 30 octobre 22 le conseil se réunit avec les propriétaires les plus imposés de la commune : M. Dahirel, Le Maignan de Kerangat, l'abbé Gorno qualifié "vicaire", Vincent Couéto, Mathurin Trémen. Tous sont consultés pour les évaluations cadastrales des terres, prés, pâtures, bois, taillis, étangs, moulins, maisons... M. Fidèle de Langourla le maire tombe malade. Il se retire alors à Josselin et donne sa démission de maire. Plusieurs conseillers sont décédés : M de Gouyon, Joseph Brandého, Joseph Herpe, François Renard, Pierre Broban. En outre, Guillaume Broban est infirme. Il faut donc compléter le Conseil par M Jean Bouilly, Joseph Loudéac, Jean Renard, Joseph Guillemaud, Mathurin Kerbouéde.

Histoire de Mohon Après la Révolution et les guerres de l'Empire, il y avait bes in partout d'une reprise spirituelle. Les évêques demandèrent à leur clergé vieux et peu nombreux un effort extraordinaire pour donner des Missions, des retraites et stimuler le Tiers-Ordre. Les fidèles comprirent la nécessité de répondre à cet effort et c'est là qu'il faut chercher la raison du renouveau de la Foi et de la pratique religieuse qui s'opéra chez nous durant le 19ème siècle tout entier. Les campagnes devenaient d'ailleurs prospères. On apprenait à mieux travailler. Les prix étaient stables, les pièces d'or ne manquaient pas. Beaucoup de cultivateurs s'enrichissaient, achetaient des terres. L'instruction fit partout des progrès. Le clergé devint plus nombreux. Le culte de la Croix et de la Ste Vierge devinrent très populaires. On venait régulièrement à la messe et aux vêpres.

histoire de Mohon A partir de 1815, en plus des
missions paroissiales, sont organisées dans quel-
ques centres des retraites fermées d'une semaine
à l'autre qui ont beaucoup de succès. A Josselin,
l'on va, à pied évidemment, de Mohon et de
toute la région, la terre retraite, en 1819 groupe
de 200 hommes, 200 de plus que prévu, sans compter
d'autres qui n'ont pu être reçus et s'en sont
allés fort mécontents. Il arrive aussi que les
retraitants ont soutenu leur effort sur la route
à cause de trop de "bolées" et ne sont pas acceptés. On
sait en 1820 que 2 hommes renvoyés ainsi le di-

45
Histoire de Mohon Kermaria. Anne Gehanno et Yvonne
Forget tenaient une petite école
à Bignan. C'est un ancien recteur, Mr Mourry, qui
avait acheté le terrain avant la Révolution et
légué sa fortune aux deux femmes dans ce but.
Anne Gehanno était déjà supérieure des tertiaires
de ceux qui ont apporté bissac et se nourri en 1797. Yvonne Forget, veuve, est reçue en 1800.
En 1821 arrive un nouveau recteur, Mr Le Coeffic.
En 1827 Yvonne Forget meurt. Sa nièce, Perrine
Samson quitte son école de hameau (Colpo) pour
venir au bourg de Bignan où elle succède à sa tante
de Kermaria. Plusieurs jeunes filles se réunissent
dans la maison, plus ou moins parentes.
Elles sont 5 à faire profession en 1834, mais il
y a déjà 20 novices. D'autres paroisses demandent
des "soeurs", mieux formées que les
anciennes "bonnes soeurs de village".
Le développement est rapide. Les vocations sont
nombreuses et tenaces : 100 religieuses en 1849,
200 en 1859, 400 en 1869.

Les soeurs de St Jacut ont commencé un peu
plus tôt (1816), mais se sont développées moins
rapidement. Leur fondatrice, Angélique Lesourd,
était née en 1735. Elles sont 5 en 1823 et la con-
grégation est approuvée officiellement en 1827
mais elles ne sont que 34 en 1861 pour 7 maisons.
ans plus tard elles seront très nombreuses.

Histoire de Mohon 1820. Disséminées dans les vil-
lages mal reliés par de mauvais chemins, les "bon-
nes soeurs des campagnes" rendent de précieux ser-
vices. Ce sont elles qui ont organisé le culte
paroissial pendant la
révolution, leur ménageant des cachettes sûres,
aidant les chercher la nuit pour assister les
malades, baptiser les enfants, marier les jeunes
couples. Elles ont une foi intense, une vive piété
et un dévouement inlassable. En 1820 s'ouvre à Jos-
selin une retraite spéciale pour les tertiaires.
Plus de 400 s'y présentent. De 1820 à 1870, on
a fait dans le diocèse environ 80 professions de
tertiaires par an. C'est à partir des tertiaires
qu'on veut se fonder les congrégations religieuses.
Il y a deux tertiaires de Bignan, Anne Gehanno
et Yvonne Forget qui sont à l'origine de la con-
grégation des Filles de Jésus de Kermaria.

Histoire de Mohon. 1831. Changement de recteur.
Monsieur Pierre Guillonnet né à Beignon en 1790
avait déjà passé 3 ans à Mohon comme vicaire de
1814 à 1817. Il est nommé recteur en 1831 et il
y restera jusqu'à sa mort en 1858. Il succéda
au 2ème des frères Plantart de Guer, dont nous
avons longuement parlé.

En 1830, la France avait encore changé de
régime. La Royauté absolue avait de nouveau été
renversée par une brève révolution de 3 jours,
"Les Trois Glorieuses". On avait remplacé le roi
absolu Charles X par un roi constitutionnel :
Louis-Philippe dont le père avait voté la mort
de son cousin Louis XVI, ce qui ne l'empêcha pas
d'être guillotiné lui-même peu après.

46

Histoire de Mohon 1830. La révolution de juillet eut pas de grosses répercussions dans les parishes. A Vannes, le préfet fut changé ; quelques fonctionnaires furent écartés. Ce fut tout. Mais on craignait sérieusement la guerre civile. Il y avait beaucoup de royalistes attachés à la dynastie des Bourbons et les Chouans avaient toujours des armes. Il y eut des déserteurs dans l'armée. Les impôts rentraient difficilement. Les prêtres étaient royalistes, surtout les jeunes. L'évêque et les curés-doyens acceptèrent plus docilement le nouveau roi que les prêtres des campagnes qui refusèrent longtemps de réciter les prières officielles pour Louis-Philippe que prévoyait le concordat. Comme c'était l'état qui payait les traitements, il y en eut de supprimés au moins pour un temps. Le nouveau régime était anticlérical mais fidèle au concordat qui lui assurait une certaine immunité sur le clergé. Cependant, malgré certaines avances méritoires de l'évêque Mgr La Motte, les bourses furent supprimées aux séminaristes Ste Anne d'Auray.

Histoire de Mohon La révolution de 1830 ne semble pas avoir eu de répercussion à Mohon. En 1831 M. Pierre Guillonnet est nommé recteur. Il resta 27 ans, jusqu'à sa mort en 1858. C'est lui qui eut à accepter le grand démantèlement de la paroisse comme de la commune de Mohon. Il était né à Beignon en 1790. Il avait donc 41 ans. Il avait déjà passé 3 ans à Mohon comme vicaire, de 1814 à 1817. C'est la preuve qu'il aimait Mohon et qu'il y était aimé. Ce fut un bon pasteur. Il était assesseur d'un conseil de paroissiens qu'on appelait alors la "fabrique". Ses principaux conseillers furent : Pierre Coquelin; Pierre Nayl, qui devint curé en 1835, Joseph Moine, Olivier Gaudin, Guillaume Herpe et Julien Guillemaud étant de Mohon. M. de Male se retirèrent du conseil de fabrique quand cette frairie devint paroisse et commune.

Histoire de Mohon Mr Guillonnet commence par entreprendre des réparations à l'église. C'est un vieil édifice qui a beaucoup souffert, faute de soins, pendant la révolution et les réparations sont urgentes.

En l'année 1833 les habitants de la Ville-Jaudoin demandent un prêtre pour desservir leur chapelle : il serait le 3ème vicaire. Dans sa séance du 27 février 1833, le conseil municipal délibère et accepte pour sa part de voter la somme nécessaire (400 francs) pour lui assurer le même traitement qu'aux deux autres. Le projet n'aboutit toutefois que trois ans plus tard, en 1836, faute de prêtres sans doute car les effectifs, en remontée depuis la révolution, n'étaient pas encore très nombreux.

Après avoir restauré l'église, Mre Guillonnet se met en devoir de réparer le presbytère délabré et même de l'agrandir. Du côté du jardin (bureau) se trouvait une vieille mesure. Si on a employé le même linteau de porte, elle datait de 1732. Il y avait aussi une grange menaçant ruine.

Dans sa séance de Quasimodo 1843 (dimanche après Pâques), le Conseil de Fabrique décida de tout reconstruire dans l'année. Il désirait bien se charger lui-même des dépenses, mais les travaux déjà exécutés avaient absorbé toutes ses économies. Il sollicite donc le conseil municipal de lui venir en aide et lui adresse :

- 1° son budget, qui accuse un déficit de 2740 F
- 2° une délibération et un devis de réparations dressé par Mr Guyot, architecte de l'arrondissement. Les frais prévus s'élevaient à 2701 francs.

Le 3 mai 1843, le conseil municipal reconnaît l'urgence des réparations envisagées et accepte

accepte la demande de réparation au presbytère présentée par la Fabrique. Mais il ne veut pas d'imposition nouvelle sur la commune déjà grevée de charges. Pour diminuer ses dépenses, il décide de faire appel à la bien-volonté des habitants et d'assurer ainsi le transport des matériaux. De plus, il fournira une partie du bois. Il vote pour les travaux pour une somme de 2450 francs et demande au préfet une subvention de 2000 francs. Les travaux commencent et tout est terminé en 1844 comme on témoignait une ardoise portant cette date qui est oubliée il y a un an ou deux

Histoire de Mohon 1843 On arrive à la période où les limites des communes ont été remises en question un peu partout, ce qui a amené le démembrement progressif de Mohon qui comprenait encore jusque-là la plus grande partie de La Trinité, St Malo et St Laurent qui étaient des frairies de Mohon. Par contre, une demande de rattachement de quelques villages de Lanouée à Mohon n'eut pas succès. Le 23 juillet la question est posée au Conseil Municipal de Mohon : " Y a-t-il lieu de rattacher à Mohon Le Bolay, la Plessis-Jaulme, Brétin, le Récoeur et le Breuil. Le 15 juillet, effet, tous les habitants de ces villages, sauf Mr Sauvage, conseiller municipal de Lanouée ont signé une pétition réclamant au Préfet le rattachement de leurs villages à Mohon. Sous diverses influences, plusieurs se retracèrent par la suite. Cependant l'affaire suivit son cours. Les juges de paix de Josselin et La Trinité furent chargés de faire une enquête. A cette époque, la commune des Forges n'avait encore été créée. Les villages étaient de

Histoire de Mohon 1840 Le Conseil Municipal de Mohon se réunit et constate qu'il n'a fait aucune sollicitation pour obtenir la pétition signée par les habitants des villages des Forges demandant leur rattachement à la commune de Mohon. Les divergences qui se sont produites dans la forêt de Janzé (on dit maintenant de La-Trinité) est une limite aussi naturelle que le terrain, qu'il y a peu de choses à faire pour rendre praticable le passage du Brettin : il suffit de relever et d'élargir la chaussée du Brettin. On venait de faire la même chose au moulin du bourg où les difficultés paraissaient au premier abord insurmontable alors que ce fut fait en quelques jours. La diminution de la commune de Lanouée serait peu importante : le nombre d'habitants était en ce temps là pour le Plessis, près de 40, le Bolay, 42. Quélois, II. Brétin, 8. Pendant de plus que de temps immémorial les habitants se font baptiser à Mohon, que tous les enfants fréquentent nos écoles, le conseil donne son avis favorable à l'annexion de ces villages, en attendant pour nouvelle limite de la commune, on n'a pas celle envisagée alors. Par la suite la commune de Lanouée fut démembrée par la consigne de la commune des Forges à laquelle furent rattachés tous les villages en litige.

Histoire de Mohon Dans sa séance du 8 mai 1843 le président du conseil municipal donne lecture de la demande des habitants de St Malo pour l'érection de leur chapelle en succursale. Ils voulaient un prêtre chez eux.

Par 10 voix contre 6, le Conseil donne un avis favorable à condition que cette section communale se suffise à elle-même sans secours du budget de la commune de Mohon.

La même requête avait été remise à la Fabrique (paroisse) de Mohon. Dans sa séance du 7 janvier 1844, la Fabrique refuse complètement d'accéder aux désirs des habitants de St Malo.

Le registre de la Fabrique donne en détail les raisons de son refus. Elles donnent une idée précise et intéressante de la vie paroissiale en ce temps là. Voici en résumé la liste des 14 raisons de ce refus dûment motivé.

- 1° La population de Mohon n'atteint que le chiffre de 3162 habitants d'après le dernier recensement. Le desservant et ses trois vicaires (Nagat, Barguillot, Morin) suffisent bien au besoin du culte. Nul accident n'est arrivé et personne n'est mort dans toute l'étendue de la succursale sans secours de la religion.
- 2° La population de la future succursale de St Malo ne s'élève qu'à cinq cent soixante et quelques habitantes.
- 3° Du bourg de Mohon au point le plus éloigné de St Malo, il ne faut qu'une heure de marche.

Histoire de Mohon Les 14 raisons de Mohon (suite)

- 4° Tous les dimanches, à St Malo, il y a messe basse, confessions avant et après et quelquefois dans la semaine.
- 5° Le vicaire fait le catéchisme le dimanche, en Carême et aux approches de la communion. Beaucoup d'enfants viennent à l'école au bourg de Mohon.
- 6° Si St Malo était érigé en succursale, ou en paroisse, il n'y aura qu'une grand'messe. (Les prêtres n'avaient pas le droit de célébrer deux messes le même jour, même le dimanche. A Mohon il y avait plusieurs messes parce qu'il y avait plusieurs prêtres.) La messe basse rend pourtant service à La Grée, Loyat, Taupont. (Les villages voisins venaient à la messe basse à St Malo.)
- 7° S'il n'y a qu'une Gd'messe à St Malo, les habitants des villages de ces communes voisines seront obligés d'aller à la messe matinée ailleurs.
- 8° Les promesses d'argent ne seront pas tenues. Il faut 20 000 F pour un presbytère, pour réparer la chapelle trop basse et acheter les ornements.
- 9° Il n'est jamais arrivé d'accidents aux enfants apportés au baptême et il sera toujours nécessaire de venir à la mairie de Mohon.
- 10° On objecte un ruisseau qui est tout petit ; on exagère toujours dans les demandes. (Il faut croire que la route de St Malo n'existait pas)

Histoire de Mohon Suite des 14 raisons invoquées par la Fabrique de Mohon contre l'érection de St Malo en succursale indépendante.

11° Si la chose se faisait, ce serait la ruine pour les habitants de St Malo. Le mieux serait d'envoyer un vicaire de Mohon en résidence mais il n'y a que trois maisons à St Malo et aucune n'est convenable.

12° Les habitants comptent sur la vente d'une lande, mais le village de Penfra voudra-t-il ? Il s'agit sans doute d'un commun de village.

Histoire de Mohon St Malo devient paroisse et commune séparée de Mohon.

Nous avons vu dans les bulletins précédents que le Conseil de Fabrique paroissial de Mohon était opposé à la séparation. Les 13ème et 14ème raisons invoquées étaient 13° que tout le monde n'était pas pour, même à St Malo et qu'il fallait faire une enquête et 14° que la plus grande harmonie avait toujours régné entre Mohon et St Malo jusque là. Les raisons si nombreuses et si bien détaillées qu'elles fussent ne parurent sans doute pas suffisantes à l'évêché puisqu'en février 1846 un recteur était nommé à St Malo : Mr Caillet.

Les habitants de St Malo entreprirent alors d'obtenir leur complète indépendance en devenant une commune. Ils commencèrent par former une commission dont le rôle serait de donner son avis sur la formation de la commune. On vota le 23 juillet - 1850. Cinq membres furent élus : Guillaume Herpe, Mathurin Allain, Jean-Baptiste Guillonet, Pierre Gicquel, Jean Penard. Le 30 juin, cette commission se réunissait et votait l'érection de la commune. Les motifs qu'ils invoquaient étaient les suivants : " Les habitants avaient tout chez eux : prêtres, église, religieuses et qu'ils étaient obligés de faire 6 Kms pour l'état-civil. Ils participaient à toutes les charges de Mohon, même pour les vicaires, et n'en profitaient pas."

Le Conseil Municipal de Mohon laissa les choses traîner en longueur. Il en est question dans les délibérations de 1854 et de 1855 mais rien ne se fait. Enfin, dans la réunion du Conseil Municipal de mai 1856, Guillaume Herpe renouvelle en termes pressants la demande d'ériger St Malo en commune distincte de Mohon suivant le dossier déposé à la préfecture. Mr Herpe ajoute que l'église de St Malo n'est pas assez grande, que le mur de façade menaçait ruine. Il faudrait 6000 F de réparations. =====

Histoire de Mohon St Malo devient une commune indépendante. 1856. Le Conseil Municipal de Mohon considérant que la commune n'a d'autre ressource que les terrains communaux, que la construction de l'école des garçons, de filles, de la maison commune (mairie) imposeront de lourdes charges aux habitants, est d'avis, par 16 voix contre 3 d'autoriser la section de St Malo à s'ériger en commune distincte, sans s'occuper des réparations et de l'agrandissement de l'église de St Malo. Ont voté contre : Gaudin, Gourmil et Herpe. Le 26 décembre, nouveau vote du Conseil et des plus imposés de la commune : sur 36 votants, 31 ont voté pour et 5 contre. Cette fois, la chose est décidée : St Malo deviendra commune.

Histoire de Mohon En 1821, Le Conseil de La Trinité, dans une délibération communiquée à Mohon avait demandé à annexer la rue du Tertre. Le conseil municipal de Mohon avait refusé. Mais la question n'était pas enterrée et il s'agissait maintenant de bien autre chose. En 1837, La Trinité revient à la charge et, beaucoup plus exigeante cette fois, elle sollicite du Sous-Préfet le rattachement de 16 villages à la commune de La Trinité, au total 820 habitants alors que La Trinité alors n'en compte que 500 environ.

Dans sa séance du 30 juillet 1837, le conseil de Mohon constate que La Trinité veut s'agrandir aux dépens de Mohon et démembrer la commune sous couvert d'en rectifier les limites. Le Conseil de Mohon se prépare à défendre ce qu'il considère comme son bon droit. Le conseil de Mohon prétend que les habitants des villages en litige ne tiennent pas du tout à être rattachés à la Trinité. La bataille sera dure.

Histoire de Mohon La demande de rattachement de 12 villages à La Trinité déclenche un grand tumulte. Le maire de Mohon convoque les chefs de famille à la mairie le 26 mai 1839, pour élire une commission mais la moitié des électeurs quittent la salle, à l'instigation de Joseph Guillemaud, sous prétexte que le maire n'avait pas le droit de présider. Ceux qui restent élisent une commission de 5 membres qui constate que les choses ne se sont pas passées dans l'ordre à La Trinité ; tout le monde votait sans contrôle à n'importe quelle heure. Malgré les fraudes, il y eut 54 voix contre le rattachement et 29 voix pour. La commission conclut en n'accordant à La Trinité que la Rue du Tertre, les Venelles, Le Chauchix, la Garaudière et Gatichet. Le Conseil de La Trinité ne se tint pas pour battu. Les démarches continuèrent pendant 7 ans. L'obstination des Trinités finit par aboutir. Le 3 juillet 1846, une loi attribuait à La Trinité les 12 villages demandés. L'évêché prenait la même décision sur le plan paroissial l'année suivante.

Histoire de Mohon Le recteur de Mohon pendant cette période est M^r Pierre Guillonnat qui reçoit la charge en 1831 et la garde pendant 27 ans, jusqu'en 1858 date de sa mort à 68 ans, au presbytère. Il est enterré dans le cimetière de Mohon. Il a connu les désastres du démembrement de la paroisse mais il jouissait d'une grande vénération. C'était une période difficile. Tous les biens de l'église avaient été nationalisés par la Révolution. Le recteur recevait un maigre traitement de l'État, mais, pour vivre, il avait comme tout le monde quelques vaches et un peu

Histoire de Mohon Mr Guillonnet était très bien vu dans la paroisse. Plusieurs personnes lui firent don de quelques terres, ce qui était très précieux pour nourrir les vaches que le recteur avait alors, comme tout le monde.

En 1839 Françoise Guillard veuve Nays demeurant au Chesne donna à la Fabrique "pour être à l'usage des desservants de Mohon, au fur et à mesure qu'ils se succèdent une pâture dite :

"Le Courtil du Noisier" joignant de toutes parts à la rivière du Ninian en la commune des Forges, près le village de Bodegat.

La même année, Pierre Coquelin, cultivateur à Coetservy, donna à la Fabrique une pâture dite : "La Cour d'à bas de l'ancien château de Bodegat" et, à côté, une quantité de terres labourables nommées "Le champ du châtaigner". Pierre Coquelin était président du conseil de Fabrique. Il était né à la Mulotière en 1772, fils de "Honorable" François et de Marie Joublet. Il était marié à Eléonore Bigorgne. On appelait "Honorable homme" un propriétaire qui n'était pas de la noblesse. Sur les vieilles pierres tombales leur nom est précédé des initiales H.H.

Pierre Coquelin et la veuve Nays n'avaient pas d'héritiers : c'est ce que nous apprend la délibération du conseil municipal du 10 août 1839. Il estime que le tout vaut 10 à 12 F de revenu et il est d'avis de solliciter les autorisations nécessaires pour accepter, ce qui fut fait par ordonnance du roi Louis-Philippe en date du 30 septembre 1840.

À sa mort, Mr Guillonnet ajouta à ces donations la pièce voisine "Les Douves" donation faite par Marie Rose sa soeur, moyennant un service tous les ans et prières nominales.

Histoire de Mohon Les écoles. Au Moyen Age, la société était très différente de la nôtre, tout le monde le sait. Le roi s'occupait de défendre le pays. Il était souvent en guerre. Il fallait aussi forcer les grands à obéir.

Les seigneurs avaient à charge de rendre la justice, de faire la police et d'entretenir les routes et les ponts.

Le clergé avait la charge des pauvres, des malheureux, des malades et des enfants qu'il catéchisait et instruisait plus ou moins.

Il ne faut donc pas s'étonner qu'à Mohon, selon les dires des anciens, dont la tradition est rapportée dans un document officiel de 1840, la première école fut paroissiale. Au conseil municipal, le 9 août, un conseiller déclara que la première école de garçons se trouvait au presbytère, dans un bâtiment qui servit ensuite de cellier. Elle était alors, sans aucun doute, tenue par le clergé lui-même, les vicaires.

Il y avait aussi d'autres prêtres disséminés dans la campagne qui s'employaient à l'éducation des enfants. Les parents payaient en nature la scolarité des enfants. Des femmes aussi, engagées dans les Tiers-Ordres dominicain ou franciscain habitaient dans les villages. On les appelait les Bonne-Sœurs des campagnes. Elles menaient une vie pieuse, s'occupaient des malades et faisaient un peu l'école et le catéch.

Beaucoup de gens savaient lire et écrire.

Histoire de Mohon Les Écoles. On peut considérer comme le fondateur de la première école communale ou paroissiale (c'était la même chose) M^rs Olivier Balluays prêtre, de Bodieu. Il avait une maison au nord du bourg et il y fonda une vraie école, avec des élèves assez nombreux, en 1716. Dans son testament du 6 février 1727, il donne sa maison au prêtre qui prendra soin après lui de s'occuper de la jeunesse, leur apprendra le catéchisme, les devoirs du chrétien et leur enseignera à lire et à écrire. Il mourut en 1730. Aidé de son neveu René Balluays, il avait fait reconstruire et agrandir près de l'école une maison propre et commode pour y loger. On appela la maison et l'école, par la suite "La Fondation". Le Fondation comprenait une maison, sa cour ou le déport au milieu du jardin au nord et un champ au couchant, en tout 23 ares, approximativement où se trouve l'école publique. Cette école fonctionna pendant environ 130 ans. Le testament de M^rs Balluays existe toujours dans les archives de la commune. Les notaires de Josselin vinrent l'enregistrer.

Histoire de Mohon Les Écoles. On continua à faire l'école (au moins aux garçons) dans la maison dite "La Fondation", jusqu'à la Révolution. Les filles n'y étaient sans doute pas admises. Elles apprenaient à lire, tant bien que mal, dans les villages et le bourg chez les "Bonnes Sœurs" des campagnes qui n'étaient pas une congrégation mais un Tiers-Ordre. À la Révolution, tout s'arrête. Il n'y aura plus aucune école pendant un demi-siècle à Mohon comme en beaucoup d'autres communes. Napoléon Ier et la Restauration s'occupèrent surtout de fonder des collèges pour la bourgeoisie. Dès 1815 pourtant, le Conseil Municipal se préoccupe de la question et il vote une somme de 200 F pour le traitement de l'instituteur. Rien ne se fait. En 1833, une circulaire du Préfet presse les communes de bâtir des écoles. Mais il n'y a pas d'argent. On parle de réparer la "Fondation" : elle est en très mauvais état.

Histoire de Mohon Les Écoles. Nous avons vu que la première école fut fondée à Mohon par MM Balluays oncle et neveu. Le zèle du neveu fut déterminant, approuvé et secondé par son oncle, mais le neveu mourut le premier, en 1725. Il n'avait sans doute pas beaucoup de santé car son oncle dut le remplacer plusieurs fois dans sa tâche. Son oncle le suivit dans la tombe 5 ans plus tard. Ils furent inhumés tous les deux suivant la coutume dans l'église même de Mohon. Mais un autre prêtre prit en main l'école : ce fut M^rs Guillaume Vesque, né en 1685, prêtre en 1710 ou 12. À partir de 1725, il est vicaire-instituteur. Bien sûr, il n'en porte pas le titre mais il en exerçait toutes les fonctions. Il fait des baptêmes, des mariages, des enterrements. Il est partout où l'on a besoin de lui. Il est même moderne pour son temps. Le château de Bodegat était alors abandonné depuis 80 ans. Il y conduisit ses élèves, un jeudi sans doute, si le jeudi existait et ils y font des fouilles. Leur curiosité historique est récompensée : ils trouvent une armure de chevalier complète sous les décombres. Peut-être était-ce celle du sieur Caro qui se distingua au combat des Trente, sur la lande de mie-voie entre Josselin et Plœrmel. M^rs Vesque continua à faire l'école longtemps. Il mourut à 68 ans en 1753 et fut enterré lui aussi dans l'église de Mohon.

Histoire de Mohon Les Écoles. Une délibération de 1840 nous apprend qu'il n'y a toujours pas d'école à Mohon et que la jeunesse grandit sans aucune instruction. La municipalité fait le projet de bâtir. On choisit même l'emplacement : dans le jardin sud du presbytère. Mais rien ne se fait. Le maire est chargé de demander un frère de Lanennais à Plœrmel. Il obtient et agréé Frère Elbi de Bréhan. On ne bâtit pas. On réussit à louer, avec beaucoup de difficultés, une maison appartenant à Mathurin Lohier, dans le bourg. La maison comporte une cour avec un puits et un petit jardin derrière. L'école communale n'est pas gratuite. La rétribution est fixée par le conseil municipal. Elle sera de : un franc pour ceux qui veulent apprendre à lire, écrire et compter. 50 centimes seulement pour ceux qui se contentent d'apprendre à lire. Mais, en 1846, alors que l'école fonctionne depuis 3 ans, M^rs Lohier reprend sa maison. C'est un coup dur. On retourne dans la "Fondation" qui menace ruine de plus en plus. Faute d'argent pour bâtir l'école y restera encore 15 ans. En 1859 seulement on se décide à construire.

Histoire de Mohon Les Écoles. En 1859, on se décide enfin à bâtir une école communale. Après de multiples délibérations, on en choisit l'emplacement définitif et on met en chantier un grand bâtiment qui abritera la mairie et l'école. Ce bâtiment sert maintenant uniquement de mairie. Les classes ont disparu depuis longtemps. Comme la "Fondation" menace ruine, les écoliers sont obligés de l'évacuer en 1860 pour se réfugier quelque temps dans une maison appartenant alors à Alphonse Brun (plus tard Moine-Bouté semble-t-il). En 1861, l'école s'installe dans le beau bâtiment tout neuf. C'était pour les garçons seulement. Mais les filles eurent leur école un an après. Pour elles, l'histoire est plus courte. Ce n'est qu'en 1852 qu'on commença vraiment à s'en occuper. Le recteur, M^rs Guillenet fit appel aux sœurs de Kermaria qui acceptèrent, mais ce fut d'abord une école privée. La première institutrice fut Melle Galic : Sr Aimée de Jésus.

... bâtiment tout neuf. C'était pour les garçons seulement. Mais les filles eurent leur école un an après. Pour elles, l'histoire est plus courte. Ce n'est qu'en 1852 qu'on commença vraiment à s'en occuper. Le recteur, M^rs Guillenet fit appel aux sœurs de Kermaria qui acceptèrent, mais ce fut d'abord une école privée. La première institutrice fut Melle Galic : Sr Aimée de Jésus.

En 1852, les filles. En 1852, la commune de Mohon pour l'achat d'une maison pour l'usage de la commune. Le plan de la maison de filles dans la maison de la commune. C'est une école privée. Elle est ouverte le 1er septembre de l'année suivante et s'élève à l'école de la commune de Jacques Hoine louée par la commune. C'est le provisoire. Il faut bâtir. Le notaire, M. Guillaumet, en 1856, achète à M. de Blaye une maison avec jardin contenant 27 ares joignant la "Fondation". 2000 F. Il en fait don à la commune pour l'établissement et la construction d'une maison de religieuses chargée de soigner les malades et de l'instruction des filles de Mohon. Mr Hags, curé de Ploërmel, originaire de Mohon donne aussi 2000 F pour commencer les travaux. On fait appel à la population pour fournir le bois et les charrois. Le Maire de Mohon achète deux maisons (Le Elaye et Fontabré) et achète le terrain. L'école des garçons et celle des filles sont donc construites ensemble. En 1860 les travaux sont terminés. L'argent. La commune a alors 1200 F pour acheter l'école des garçons et 1800 pour celle des filles. Les deux écoles de la commune fonctionnent.

Histoire de Mohon Mr Guillonnet ne put voir l'aboutissement de son oeuvre. Il mourut en 1858, 3 ans avant l'ouverture des écoles pour lesquelles il avait tant travaillé. Il avait passé 27 ans à Mohon et il avait acquis l'estime et même la vénération de tous. Son souvenir resta longtemps vivant parmi la population. Son successeur fut Mr Jean Marie Lagrée né à La Trinité-Porthoët où son père était médecin. Mr Lagrée venait de Ste Anne où il était professeur. Il ne resta qu'un an à Mohon et il fut nommé curé de Ploërmel. Il fut remplacé par Mr Jean Marie Le Comte qui resta 10 ans. Il fit faire diverses réparations au presbytère et fit placer deux nouvelles cloches à l'église. Elles furent fondues à Ploërmel par le frère Fulbert et bénites en 1864.

Histoire de Mohon Les Communs de St Marc. Les lois révolutionnaires de 1792 avaient attribué aux communes toutes les terres vagues et vaines faisant partie des domaines féodaux. C'était le cas pour les communes de St Marc. La famille de Bodegat les avait vendus à Mr du Plessis de Grénadan en 1732. La commune de Mohon en était donc devenue propriétaire. Mais quand on parla de les vendre, un litige surgit du fait qu'un certain nombre de villages avaient été cédés à La Trinité-Porthoët. Une partie de la propriété de ces communes n'appartenaient-ils pas à la commune de La Trinité ? On soumit la question au préfet du Morbihan.

Histoire de Mohon Le partage des communs. L'annexion de certains villages de Mohon à La Trinité et la séparation de la section de St Marc devaient susciter des difficultés entre les "Filles séparées" et la Commune-mère. La principale fut l'affaire des communs. Le litige dura vingt ans, de 1855 à 1875. Les communs de St Marc couvraient alors 70 hectares. Pour subvenir aux frais de construction de la mairie et de la maison d'école, Mohon voulait vendre les communs. Mais, à qui appartenaient-ils ?

Pour le Conseil Municipal de Mohon, la loi de 1846 qui a démembré Mohon au profit de la commune de La Trinité n'a pas changé la propriété des communs. Ils appartiennent en totalité à la commune de Mohon. Le conseil municipal de Mohon n'admet pas d'avoir à les partager avec La Trinité, pas plus que d'autres communes du même genre qui se trouvent du côté de St Malo et qu'il faudrait partager avec la nouvelle commune de St Malo. Le préfet n'arrive pas à trancher la question malgré des concessions proposées par Mohon. Il faut en venir à un procès devant les tribunaux. Mr du Plessis intervient aussi pour essayer de faire valoir ses droits mais il est débouté de ses prétentions par un jugement de 1868.

En 1869, un arrêt de la cour impériale de Rennes juge un cas semblable entre Le Cambout et Plumieux. Il statue que les terres vagues et vaines en litige demeurent la propriété commune de tous les habitants de l'ancienne commune de Plumieux : le partage doit se faire par feu ou par ménage distinct. Dans beaucoup de communes, les communs furent alors partagés de façons diverses, avec plus ou moins de justice. Dans certaines communes, on fit des parts égales pour tous. Dans d'autres, on fit le partage en proportion de ce que chacun payait d'impôts fonciers : les plus imposés, c'est-à-dire les plus riches s'adjugèrent les plus grosses parts.

Les deux conseils de Mohon et de La Trinité jugeaient que cette manière de procéder ne les avantageait nullement. Ils préféraient vendre les terrains et en partager le produit.

53

Histoire de Mohon Partage des Communs. Les communes de Mohon et de La Trinité étaient d'accord pour vendre les communs plutôt que de les distribuer, mais Mohon voulait garder les 2/3 tandis que La Trinité en voulait la moitié. Mohon dut finir céder aux exigences de La Trinité qui tint la moitié du fruit de la vente. On finit par s'arranger aussi avec la nouvelle commune de Malo. Là aussi, les communs furent vendus et les deux communes s'en partagèrent le produit.

Histoire de Mohon Après M^{re} Le Comte nommé curé de Mohon en 1869 après 10 ans de présence à Mohon arrive un jeune recteur de 45 ans, Mr Alexis Mopas qui faisait le 4^{ème} mais la belotte n'était fin. C'était l'époque où l'on agitait fort l'idée de construire une nouvelle église, vu l'état de délabrement où se trouvait l'ancienne. On comptait sans doute sur Mr Morin pour faire aboutir le projet. Il eut à peine le temps de se mettre au travail : deux ans après, il mourait, à 77 ans. Les temps étaient si troublés qu'on n'a même pas consigné l'acte de sa sépulture sur les registres de la paroisse : pendant 6 mois, aucun acte de décès n'y figure. C'était la guerre. Le conseil municipal avait commencé de délibérer sur le problème de l'église dès 1863.

Histoire de Mohon La construction de l'église. Mr Morin étant mort prématurément, à 47 ans, après 2 ans de rectorat, il fut remplacé par M^{re} Jean-Pierre Le Borgne, qui fut le grand artisan de la construction de l'église. C'était un homme de haute taille, d'un aspect assez anguleux, plutôt d'un abord réservé et froid, le tout cachant une grande énergie, une grande droiture et un cœur d'or. Il vivait au presbytère avec ses deux frères, très pieux. Le dimanche soir, sans doute pour les occuper et se distraire avec eux, le bon curé réunissait et tous les trois faisaient ensemble une sérieuse partie de cartes. On ne dit rien de la belotte mais la belotte n'était pas encore inventée. M^{re} Le Borgne était né à Limerzel en 1822. Il avait donc 49 ans quand il arriva à Mohon, le 15 novembre 1871. C'est un des curés qui a le plus travaillé à Mohon. En plus de l'église, il bâtit une école pour garçons et un beau calvaire, toujours debout. Il adopta immédiatement le plan de l'évêque et fit édifier un beau calvaire, toujours debout. Il fit prévaloir l'idée d'une église neuve plutôt que la réparation de la vieille, qui, de plus en plus, menaçait ruine. On note qu'il y avait maintenant un mètre d'écartement entre le pignon et la toiture : cela devenait dangereux.

Histoire de Mohon La construction de l'église

Dans sa séance du 26 juillet 1863 le conseil municipal constate que le pignon ouest est sur le point de tomber. Il demande au préfet l'autorisation de vendre des communs pour financer les travaux. Les choses traînent un peu en longueur comme d'habitude et de toute façon il n'est que question pour le moment que de grosses réparations. Le 3 novembre 1869, l'évêque de Vannes, M^{gr} Bédouin écrit une lettre au nouveau recteur Mr Morin "Cher Mr le recteur. Il m'a été dit que quelques uns de vos paroissiens étaient d'avis de borner les travaux de votre église à la construction d'une tour et de deux bas-côtés. Ce projet n'est pas acceptable. Rien n'est à conserver de ce qui existe et tombe de vétusté. Il est de l'intérêt de la commune d'adopter un plan bien étudié, réduit à une expression aussi simple que l'exigent vos finances. Appliquez-vous à faire prévaloir ce sentiment et demandez de ma part à vos bons paroissiens de se mettre à l'œuvre dans le plus bref délai possible. J'ai foi en leur générosité. Des populations beaucoup moins importantes se sont imposé dans le même cas des sacrifices dont elles se réjouissent aujourd'hui...."

Histoire de Mohon L'église qu'on allait démolir en 1875 datait de la fin du 16^{ème} siècle comme les diverses chapelles de Mohon. Il était sans doute moins compliqué de bâtir en ce temps-là. Des fragments de pierre retrouvés lors de la démolition prouvent qu'elle succédait à une riche église gothique bâtie au Moyen-Âge et devenue sans doute trop petite.

Histoire de Mohon L'église qu'on allait démolir était orientée Est-Ouest. L'entrée principale se trouvait en face de la maison Boschet. Il y avait deux cimetières : l'un au nord, jusqu'au carré-four, c'était le cimetière "d'à haut" et l'autre au sud se terminant par un mur qui le séparait d'un chemin de ronde. Au nord se trouvait une "passée" dont se servaient les hommes qui entraient à l'église de ce côté. Dans le côté près des maisons Bouté-Richot était placé le "reliquaire". Face aux maisons Helloco et voisines, l'église, devant sa porte principale avait un "chapitrot", un porche comme il en existait dans toutes les vieilles églises. Le clocher s'élevait sur le milieu de l'église : les cordes pendaient juste devant le choeur. L'église avait deux nefs séparées par des piliers. La toiture du côté nord formait une suite de petites chapelles.

Histoire de Mohon Le 19 mai 1972 le Conseil de Fabrique, composé de Mr Le Borgne recteur, Gaudin, maire, Pierre Broban, Jean Trémen, Pierre Moine, Mathurin Renard et Jacques Moine, se réunit et prend les résolutions suivantes : " Le Conseil, considérant que l'église actuelle est insuffisante pour les besoins de la population, qu'elle est peu convenable pour sa destination, considérant surtout que le clocher élevé sur le milieu de l'église menace ruine ainsi que la toiture et le mur du côté ouest, est d'avis unanime qu'on procède au plus tôt à la construction d'une nouvelle église suivant un plan dressé par un architecte et approuvé par les administrations diocésaines et départementales. Le Conseil vote la somme de dix mille francs pour venir en aide à la commune dans cette construction, plus deux cents francs pour faire des fouilles dans la paroisse afin d'y découvrir une bonne carrière de "moellons".

Le 23 juin 1972, le Conseil Municipal se réunit à son tour. Il accuse réception de la délibération du Conseil de Fabrique. Il ajoute quelques précisions : le pignon ouest penche depuis longtemps, des crevasses se sont produites entre lui et les bas-côtés. Le Conseil, considérant qu'au nord les murs sont continuellement humides dans les saisons pluvieuses par suite de la mauvaise disposition de la charpente, formant plusieurs petites chapelles dont la réparation à cause de la vétusté de la construction est devenue impossible, qu'il y a un écartement d'un mètre entre le pignon et la charpente, que la toiture où est le clocher menace ruine, que l'église est propriété communale, donc à la commune de réparer, que des dons en nature et en argent ont été offerts, qu'une souscription a été ouverte par le clergé, à l'unanimité, le Conseil décide la reconstruction

Le Conseil affecte à cet effet 10 200 francs, plus 489 francs de rentes. De plus, on vendra parcelles de terrains communaux non vendus. Le Conseil prie le préfet de ratifier les arrangements avec La Trinité pour St Marc de façon que la part de Mohon soit affectée à l'église.

Histoire de Mohon Tout le monde étant d'accord à Mohon pour la construction d'une nouvelle église, il ne restait plus qu'à s'entendre avec un architecte. On s'adressa à Mr Le Maignan de Korangat demeurant à St Brieuc. C'est lui qui a dressé les plans des églises de Bréhan et de Carentoir. On lui demanda de faire les plans d'une église vaste, mais simple et sans bas-côtés, pour réduire les frais. C'était au mois de mars 1873. Les plans et devis furent présentés au Conseil en avril 1874.

Voici le texte de la délibération adoptée au cours de la séance du Conseil Municipal :

" Le Conseil Municipal, reconnaissant que l'objet proposé à son approbation est d'une nécessité incontestable, procède immédiatement à son examen et après mûres réflexions et délibérations le Conseil considérant :

- que la pénurie de ressources ne lui permet pas d'entreprendre la construction d'une église à bas-côtés à cause de la dépense qu'entraînerait son exécution,
- qu'au contraire il doit rechercher le bon marché, la simplicité jointe à la solidité.
- que les plans et devis qu'il a sous les yeux et qui sont dûs au talent de M. Maignan architecte à St Brieuc, remplissent toutes les conditions désirables
- que les charrois des matériaux seront faits gratuitement par les habitants de la commune
- que celle-ci dispose d'une somme de dix mille deux cents francs soixante centimes placés au trésor.... (à suivre)

Histoire de Mohon (suite)... Délibération municipale du 19 avril 1874... considérant ...

- que la commune dispose d'une autre somme de 5227,80 F, d'une somme de 5000 F fournie par la fabrique, d'une souscription s'élevant à 5000 F de la somme de 7000 F produit probable de la

vente des communaux, au total : 46 554 F et 30 centimes. En plus le Conseil sollicite du ministre des cultes la somme de 12000 F et du département 4000 F pour parfaire la somme nécessaire à l'entreprise... accepte le devis et émet le vœu que les travaux commencent le 1er février 1875. En même temps le Conseil demande au département une subvention et demande la permission de vendre les communs....

Le 13 septembre 1874, le Conseil de Fabrique adopte à son tour à l'unanimité le plan de Mr Le Maignan, désire son exécution le plus tôt possible et s'engage à contribuer à la dépense pour 10 200 F conformément à sa délibération du 19 mai 1872.

Le 8 août 1875, le plan revient approuvé du ministre des cultes sous réserve d'une légère modification que tout le monde admet puisqu'elle diminue le coût de 4534 F

Une première adjudication des travaux de l'église a lieu le 24 novembre 1875.

Deux entrepreneurs font des offres : Mr Lhuissier de Rochefort-en-Terre et Mr Houcix de Malestroit. Ils demandent une augmentation de 10 % sur le devis estimatif.

Ni la commune, ni la fabrique n'acceptent cette augmentation imprévue.

Histoire de Mohon Les travaux de construction de la nouvelle église devaient commencer le 1er avril 1876. Dès 1875 on se mit donc à faire une église provisoire couverte en chaume derrière la mairie actuelle, sur la route de la Trinité. Elle fut utilisée pendant 5 ans. On n'a gardé aucune photo ni aucun dessin de cette église : c'est bien dommage.

En fait, les travaux de construction de la nouvelle église ne commencèrent qu'à la fin de l'année. Il avait fallu d'abord démolir l'ancienne qui fut fait sans incident, par les paroissiens eux-mêmes.

Les pierres de la nouvelle église furent fournies par deux chantiers. Mr Baudoin, entrepreneur à Josselin, en fournit la moitié au prix de 30 francs le mètre cube. L'autre moitié vint de Guéhenno à 22 F le mètre cube pris en carrière chez Gabillet maître-carrier.

Les paroissiens se chargent du transport du bois d'échafaudage. Il est probable qu'ils assurèrent aussi le transport des pierres.

Histoire de Mohon Bénédiction de la première pierre de l'église. L'an 1876, le 25 mai, nous avons procédé, conformément à ce qui est prescrit dans le Pontifical à la bénédiction de la première pierre de l'église paroissiale de Mohon en présence des soussignés et d'un grand nombre de paroissiens. Une vingtaine de prêtres étaient présents à la cérémonie. Le 1er mars 1877, la fabrique payait aux entrepreneurs un acompte de 8000 francs. Pendant plus d'un an, les ouvriers travaillèrent activement et sans arrêt. Mais voici que le 23 juin 1877, les entrepreneurs arrêtent brusquement les travaux et enlèvent leurs ouvriers sous prétexte de manque de matériaux et de leur mauvaise qualité. Mr Le Berge, recteur, adresse une lettre au préfet pour exposer le litige et lui demander une solution. Celui-ci lui fit répondre par le sous-préfet de Ploermel le 31 juillet 1877. La lettre est en résumé que Mr le préfet ne croit pas que les entrepreneurs aient le droit de résilier le contrat....

Histoire de Mohon 1877 Arrêt des travaux de l'église. Le préfet conclut : "Présentement, il n'y a, semble-t-il, d'autre parti à prendre que de réactiver l'envoi de matériaux à pied d'œuvre. Lorsque le chantier se trouvera largement provisionné, Mr le maire demandera aux sieurs Lhuissier et Houeix de reprendre les travaux.

Puis, l'affaire traîna en longueur. Les travaux de l'église étaient complètement arrêtés.

Enfin, dans une séance publique du 14 juin 1878, le Conseil de Préfecture rendit son arrêt.

"Le Conseil de Préfecture du Morbihan :
La requête en date du 30 novembre 1877 par laquelle Me Berquin avocat à Vannes, mandataire des S. Lhuissier et Houeix entrepreneurs expose :
(à suivre)

Histoire de Mohon " Suivant le procès-verbal et adjudication du 5 janvier 1876 ses clients ont obtenu l'exécution des travaux d'une église paroissiale au bourg de Mohon. Ces travaux devaient commencer le 1er avril 1876 époque à laquelle la fabrique s'engageait à fournir l'emplacement. Ils devaient continuer sans interruption à moins que les matériaux à la charge de la fabrique ne fissent défaut. Ils pourraient avoir prolongation de l'exécution des travaux s'ils étaient suspendus faute de matériaux. Etant donné que la Fabrique de Mohon n'a approvisionné le chantier que avec une extrême lenteur et n'a fourni des matériaux que de très mauvaise qualité les entrepreneurs demandent que le marché soit résilié et qu'il plaise au Conseil de Préfecture de condamner la Fabrique de Mohon à 5000 F de dommages et intérêts pour indemniser les entrepreneurs du préjudice considérable qu'ils ont éprouvé. " (plaidoirie de l'avocat Berquin)

Histoire de Mohon Le Conseil de Préfecture fit observer que les faits invoqués ne pouvaient justifier de telles prétentions. Les entrepreneurs ne pouvaient seulement demander une prolongation de temps pour l'exécution des travaux. Une durée de deux mois est accordée à la fabrique pour approvisionner les chantiers de matériaux. Ensuite, les travaux devront reprendre sans interruption.

Mais l'hiver 1879 fut particulièrement rude. Les murs de l'église faits en mauvais moellons souffrirent beaucoup de la glace. Une visite de l'architecte le 28 février 1879 indiqua les parties à réparer, d'où une dépense de plus de 500F

Histoire de Mohon La construction de l'église. Deux pénibles accidents marquèrent la construction de notre église. Tous les deux semblent avoir été causés par une certaine négligence, comme c'est souvent le cas, mais on le voit après coup. Les travaux arrêtés le 23 juin 1877 ne reprirent que le 14 septembre. On aurait dû examiner soigneusement les échafaudages qui avaient passé tout l'été à l'abandon, mais on ne voulut pas perdre du temps à ces détails. Ce qui devait arriver arriva : un maçon de Taupont nommé Tancrey était à piquer une pierre. Une planche glissa et tomba avec l'ouvrier et la pierre. Quand on vint pour le relever, il était mort. Ce fut la consternation sur le chantier.

En mars 1880, on monta l'énorme charpente. Une poutre qui venait des Touches avait été mal sciée : elle était trop faible et elle céda sous le poids, entraînant les ouvriers et tout ce qui était monté. On entendit le fracas dans tout le bourg. Il y eut des blessés graves mais pas un seul mort. C'était une chance, presque un miracle.

57

histoire de Mohon L'église terminée, il restait à meubler. Nous admirons à juste titre dans notre église tous ces meubles en bois : les trois autels, les stalles du chœur et la chaire. Sans ces meubles, notre église est sans doute assez banale, quoique très comode : on s'en est aperçu, par comparaison on se trouvant dans la très belle mais inconfortable église de La Trinité. La beauté de l'église de Mohon, ce sont ses boiseries. Mais il faut savoir aussi qu'elles ont coûté très cher. La commune ne participa pas à la dépense. Elles furent entièrement à la charge de la "fabrique", c'est à dire de la paroisse et il fallut trois recteurs successifs pour arriver à éteindre la dette. Et encore, la chaire fut commandée et payée bien plus tard. Les autels et les stalles furent commandés par Mr Le Borgne en 1885 à un sculpteur de Lorient : Mr Le Brun. La maison Badier de Rennes fournit la table de communion et la grille des fonts baptismaux qui ont été transformée en "ambo" : pupitre de lecture. Le total a coûté 5573 francs, mais c'étaient des francs-or. La pièce de 20 francs valant aujourd'hui 940 F; un calcul simple montre que ces boiseries, en monnaie actuelle ont coûté 261931 F c'est-à-dire plus de 26 millions de centimes. Ce prix-là, ce n'est pas étonnant qu'on ait pu faire un travail aussi soigné. Le maître-autel lui seul a coûté 2000 F = plus de 9 millions.

Histoire de Mohon Bénédiction de l'église

L'an 1881, le 10 septembre, nous, soussigné Jean-Marie Bécél évêque de Vannes, avons procédé à la bénédiction de l'église de Mohon, mise sous le vocable des saints Pierre et Paul, conformément à ce qui est prescrit dans le Pontifical, en présence de tous les paroissiens et notamment de ceux qui ont signé avec nous le présent procès-verbal." Parmi les signataires, on relève les noms du Marquis du Plessis de Grénédan conseiller général, Gaudin maire, Guilloux vicaire apostolique de Mayotte, Piéderrière curé de La Trinité, Quélot, Le Helloco, Moine, Gourmil fabriciens, les recteurs et vicaires des environs, les frères enseignants de Mohon, Josselin, Taupont, Bréhan et de Mr Le Borgne recteur de Mohon.

Histoire de Mohon. L'église. Si elle fut bénite officiellement le 10 septembre 1881, elle n'était pas pour autant terminée. On y travailla bien longtemps encore par la suite.

Les bancs furent faits par un menuisier de La Trinité-Perhoët, Mathurin Lairé, à raison de 100 francs le banc. C'est lui qui plaça aussi le premier plancher sous les bancs, pour 1 franc le mètre carré, la fabrique fournissant le bois.

La réception officielle des travaux se fit le 10 juin 1882. L'architecte, Mr Meignan, procéda à la visite des travaux en présence du maire, du recteur, et de la Fabrique.

Il déclara que les travaux avaient été faits suivant les règles de l'art et qu'ils étaient recevables. Les entrepreneurs fournirent le détail de leurs travaux suivant adjudication. Le prix total de l'église, avec un petit supplément pour les sacristies, s'élevait à 52 134 F.

Mohon avait donc son église. Il restait à meubler et le registre paroissial indique que ce fut la partie la plus difficile.

Le chemin de croix fut béni et placé en janvier 1882, mais il n'y avait pas encore tous les boiseries et les autels....

Histoire de Mohon Une nouvelle bannière. Il y avait de l'argent dans les campagnes en ce temps là, il faut le croire, car après l'église, les autels et boiseries du chœur, le calvaire, les paroissiens jugent bon de se payer une nouvelle bannière qui coûte 600 francs. Cette bannière existe toujours, mais elle ne sert plus. Faute de savoir où la mettre, elle orne le fond de la chapelle St Marc. Celle qu'on porte maintenant en procession a été achetée du temps de l'abbé Guyot en 1935. Celle-ci a coûté 3000 francs. Elle commence à montrer son âge.

Histoire de Mohon Mort de M^r Le Borgne. 58
Le 18 janvier 1891, un dimanche, les vêpres ve-
naient de finir quand on vint dire à M^r Le Borgne
qu'un homme du village de Courant était dangereu-
sement malade. Quoique étant indisposé depuis le
matin et très fatigué de sa journée, il n'hésita
pas et partit aussitôt. Saisi par le froid qui
était très vif, il fut obligé de s'arrêter au
village de Tréfouillé, dans une maison située au
bord de la route. Après quelques instants de res-
pos, il reprit sa marche, mais au bout de quelques
centaines de mètres, il tomba foudroyé par une
congestion pulmonaire. Une croix a été érigée à
l'endroit où il tomba.

C'était un prêtre d'une piété exemplaire, d'un
jugement très droit, d'une science très étendue
et très sûre. Ses confrères avaient en lui la
plus grande confiance et aimaient à le consulter
dans leurs difficultés.

Il était né à Limerzel et il dirigeait la pa-
roisse de Mohon depuis 20 ans. Il avait 69 ans.

Non content d'avoir doté Mohon d'une si belle
église, M^r Le Borgne rêvait encore de construire
une école pour les garçons. Il n'eut pas le temps
de faire aboutir son projet.

Histoire de Mohon La croix de M^r Le Borgne.
M^r Le Borgne était tombé dans la neige le 18
janvier 1891, par un froid très vif, quelques
centaines de mètres après Tréfouillé, en allant
annoncer les derniers sacrements à un malade de
Courant qui sollicitait son ministère. Il était
allé jusqu'au bout de son devoir et même un peu
au-delà, comme un bon serviteur.

Les paroissiens de Mohon eurent la bonne idée
d'ériger une croix au bord de la route, à l'en-
droit où il était tombé. Cette croix fut bénite
le 24 janvier 1892 devant une nombreuse assis-
sance. Elle portait une inscription qui a été
un peu effacée par le temps : "A la mémoire
de Messire J.P. Le Borgne recteur de Mohon,
mort à cette place, victime de son dévouement
sacerdotal le 18 janvier 1891."

Longtemps les paroissiens qui l'avaient
vu gardèrent un pieux souvenir de leur pas-
teur et ils en parlaient avec une grande
vénération.

Histoire de Mohon Monsieur l'abbé Ange Guyot,
en arrivant à Mohon, avait à parfaire l'oeuvre
de son prédécesseur et à payer les dettes.
M^r Le Borgne avait voulu élever un beau calvaire
dans un lieu bien choisi, dans le champ des Gau-
lins, à l'intersection des routes de Ploermol et
de Guilliers. M^r Guyot accomplit son désir. Ce
calvaire, en granit de Kersanton sort des chan-
tiers de M. Hornot sculpteur à Lannion. Il a coûté
1700 francs. Cette somme fut recueillie as-
sez facilement. Tous les paroissiens, les pau-
vres comme les riches tinrent à verser leur obole.
La bénédiction du calvaire eut lieu le 3 mai
1891. Il faut croire que la qualité du matériau
n'était pas parfaite car la croix se détériora
par la suite et il fut nécessaire de faire des
réparations : les couronnes du bout des bras de
la croix et celle du haut se détachèrent et tom-
bèrent, au risque de tuer les enfants qui sou-
levaient le calvaire. Il fallut descendre tout le calvaire
pour le réparer, ce qui coûta 5000 francs, mais
le franc avait déjà perdu de sa valeur...

Histoire de Mohon Le docteur Guy Gaudin m'a ai-
mablement communiqué le résultat de quelques re-
cherches effectuées sur l'origine de sa famille.
Il a pu remonter jusqu'en 1588. A Augan le regis-
tre des baptêmes note un Jullien Gaudin fils aîné
de messire Raoulin Gaudin et Mathurine Guio-
mar. Quelques années plus tard naissait Mathurin
père d'un autre Jullien Gaudin souche de la fa-
mille Gaudin de Mohon.

Dans un aveu de 1732, Maître Jean Gaudin,
notaire du Comté du Porhoët est désigné comme
vassal du Comte du Plessis de Grénédan. Les biens
des Gaudin étaient principalement constitués de
la Métairie du Moulin inféodée à Bodegat. Cepen-
dant, la famille Gaudin n'était pas noble.

Histoire de Mohon Le 29 novembre 1891 a été
bénite la statue de St Isidore, patron des la-
boueurs, qui se trouve dans l'église paroissiale
à gauche de l'autel de Ste Anne. L'architecte
de Vannes qui a visité récemment notre église a
trouvé que nos statues étaient belles et qu'elles
cadraient bien avec le style de notre église
parce qu'elles étaient de la même époque. On a
eu tendance à mépriser le style de ces statues
qu'on appelait du style "St Sulpice" ainsi que
les autels en bois de la même époque. On les
apprécie davantage maintenant et on a même ten-
dance à les protéger bien qu'elles soient en
plâtre et fabriquées en série. Notre statue de
St Isidore a été payée par deux "laboureurs" de
Mohon : François Gourmil de Bréhelu et Jean
Broban de Pinguily.